

N° 14
9 NOV.
2000

Page 1
à 60



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

NUMÉRO
SPÉCIAL

● PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE
DE LA FORMATION CONTINUE
DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS,
TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANNÉE 2000-2001

SOMMAIRE

*P*ROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE

3 NOTE DE PRÉSENTATION

Note du 3-11-2000 (NOR: MENA0002848X)

4 ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION 2000-2001

8 LISTE DES ACTIONS SE DÉROULANT DE JANVIER À JUIN 2001

10 Séminaires nationaux

33 FormationS de personnes et d'équipes ressources

45 Rencontres interprofessionnelles de service public

49 Actions de formation destinées aux personnels
des établissements de l'enseignement supérieur

55 NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS

57 NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES SERVICES ACADÉMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS



Directeur de la publication : Alain Thyreau · Directrice de la rédaction : Colette Pâris ·
Rédactrice en chef : Nicole Krasnopolski · Rédacteur en chef adjoint : Jacques Aranas ·
Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin · Secrétaire générale de la
rédaction : Micheline Burgos · Préparation technique : Monique Hubert · Chef-maquettiste :

Bruno Lefebvre · Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Karin Olivier, Pauline Ranck

● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, Bureau des publications, 110, rue de Grenelle,
75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS :
CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13.

● Le B.O. est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche

● Le numéro : 15 F - 2,29-€ ● Abonnement annuel : 485 F - 73,94-€ ● ISSN 1254-7131 ● CPPAP n°777 AD - Imprimerie nationale - 9 010 xxx.

NOTE DE PRÉSENTATION

Note du 3-11-2000

NOR : MENA0002848X

RLR : 613-1

MEN - DPATE

L'objet de la présente publication est la suite de la programmation des actions de formation pour l'année scolaire 2000-2001, dont la première partie est parue au BO spécial N°6 du 22 juin 2000. Cette programmation semestrielle permet une plus grande réactivité par rapport aux besoins repérés, aussi bien par l'institution que par les académies. En effet, la constante évolution que connaît notre système éducatif exige de la formation un accompagnement au plus près des besoins émergents. Cette nécessaire réactivité nous a conduit à organiser, au cours du dernier trimestre 2000, des actions qui ne figuraient pas dans la publication du mois de juin. Les pages suivantes vous présentent le rappel de l'ensemble des actions de l'année 2000-2001.

Si les orientations prioritaires fixées par la lettre de cadrage publiée au BO du 23 décembre 1999 sont inchangées et représentent toujours les objectifs des différentes actions de formation programmées, notre effort porte également aujourd'hui sur le renforcement de la notion de pilotage de la formation continue à différents niveaux (national, académique, local). Ce pilotage ne peut s'exercer efficacement sans la mise en place d'une réelle évaluation, régulatrice des actions entreprises. Au service de cette évaluation, des outils adaptés, fruit d'un véritable travail commun de quatre directions de l'administration centrale (DPATE, DESCO, DA et DPD) associées à des académies, seront mis en œuvre au premier semestre 2001. C'est le but poursuivi par la rénovation de la nomenclature SAIMAFOR et de l'application GAIA,

permettant une gestion plus qualitative des actions de formation, la prise en compte d'une dimension pédagogique (parcours individualisés, tutorat, ...), et la définition d'un langage commun, garant de la qualité de l'information. La création d'une base centrale de pilotage, en renforçant le dialogue entre les niveaux national et académique, facilitera la production de tableaux de bord en vue d'évaluations fines, tant pour l'administration centrale que pour les académies. L'importance que prend actuellement la formation continue, au cœur d'une véritable gestion des ressources humaines et pour la réalisation des grands chantiers ministériels, nécessite la création de tels outils. Consciente de l'effort qui va être demandé aux services académiques de formation pour fiabiliser les données qui vont nourrir la base centrale de pilotage, je tiens particulièrement à les en remercier, car c'est grâce à cette implication de chacun que cette opération sera menée à bien.

Le programme national de pilotage qui vous est adressé aujourd'hui doit permettre à tous de se mobiliser autour des orientations ministérielles, et représente le moyen privilégié de renforcer les liens entre l'administration centrale et ses indispensables relais académiques, avec pour objectif la mise en adéquation entre la politique nationale et les besoins spécifiques locaux, afin de garantir la cohérence de notre système éducatif.

Pour le ministre de l'éducation nationale-
La directrice des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
Béatrice GILLE

ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION 2000-2001

CLASSEMENT PAR THÈMES

Les actions de janvier à juin 2001, objets de la présente publication, sont indiquées en rouge.

La gestion qualitative des ressources humaines

Séminaires

- La gestion des ressources humaines des enseignants
- Outils de pilotage de la formation (base nationale de pilotage GAIA, fiabilisation des données) (3 regroupements)
- Réseau des directeurs des ressources et des relations humaines:
 - . Le bilan social
 - . La psycho-dynamique du travail
 - . L'aménagement du temps de travail
 - . La dimension qualitative de la gestion des ressources humaines
 - . Le dialogue social
 - . Les réseaux gestion ressources humaines intermédiaires (bassins)
 - . L'évaluation des personnels
- L'État employeur
- Séminaire des responsables académiques de formation des personnels ATOS et d'encadrement
- Séminaire des responsables de la formation continue des personnels IATOS de l'enseignement supérieur : compétences et formation
- Séminaire des coordonnateurs académiques "paye"
- Séminaire des correspondants académiques CEC-CES

Formations de personnes et d'équipes ressources

- La gestion qualitative des emplois et des compétences (2 actions)
- Mise en place, formation et animation de réseaux "relations et ressources humaines" (2 actions)
- Formation des gestionnaires des dossiers de validation des services auxiliaires pour la retraite (4 actions)

Regroupements nationaux: adaptation à l'emploi et développement des compétences professionnelles

- Adaptation à un nouvel emploi:
 - inspecteur de l'éducation nationale du premier degré recruté par liste d'aptitude

- inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation recruté par liste d'aptitude
- inspecteur de l'éducation nationale, enseignement technique/enseignement général recruté par liste d'aptitude
- inspecteur de l'éducation nationale, enseignement technique/enseignement général:
 - . nommé sur un poste administratif et financier en apprentissage
 - . nommé sur un poste de formation continue
 - . conseiller d'un inspecteur d'académie
- IEN adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale
- personnel d'inspection recruté par liste d'aptitude, effectivement sur un poste d'IA-IPR EVS ou d'IA-IPR disciplinaire
- IA-IPR détaché dans un emploi d'IA-DSDEN
- IA-IPR détaché dans un emploi d'IA adjoint
- directeur de centre d'information et d'orientation (CIO)
- secrétaire général d'université et agent comptable d'université
- secrétaire général d'académie et secrétaire général adjoint d'académie
- secrétaire général d'inspection académique et chef de service d'inspection académique
- conseiller auprès d'un recteur: DAET, DAFCO, CSAIO
- conseiller technique de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services académiques ou départementaux
- technicien de l'éducation nationale (2 regroupements)
- **agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel**
- Développement des compétences professionnelles:
- Sessions de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur:
- Formation juridique et en gestion des ressources humaines: aspects juridiques de la gestion des personnels enseignants et non-enseignants.
- Universités d'automne de l'enseignement supérieur:
- Formation à la gestion d'un magasin central d'université
- Initier une démarche qualité dans un laboratoire
- Optimiser la gestion et la productivité d'un atelier d'imprimerie et de reprographie
- Imprimerie/reprographie: perfectionnement; le management stratégique, concept, outils, démarches qualité
- Génétique moléculaire et génie génétique
- Microscopie électronique à balayage et microanalyse
- Microscopie électronique pratique et virtuelle
- Analyse informatique de séquences biologiques
- Capteurs instrumentation
- Traitement des signaux et acquisition des données
- Instrumentation sous Labwindows: pilotage d'appareils de mesures via l'interface RS232 ou une carte IEEE
- Conception assistée par ordinateur: vers la conception intégrée - CAO, application sur Ideas Masters Séries 6 - approfondissement
- Programmation graphique orientée, objet et dialogue PC/Instruments (langage des instruments)
- CAO: prise en main d'Autocad 2000
- CAO: perfectionnement 2000 et Autocad 3D
- Maintenance des systèmes de commande des machines outils à commande numérique

- Choix du procédé et maîtrise du soudage
- Maintenance d'un poste informatique
- Initiation à la plastination anatomique

Les technologies d'information et de communication

Groupe d'étude et de recherche

- Transformations liées à l'utilisation des technologies d'information et de communication: l'impact sur la formation des personnels

Séminaires

- Comment évaluer l'apport des technologies de l'information et de la communication à l'enseignement ?
- Les TIC au service de l'enseignement primaire (4 séminaires inter-académiques)
- Technologies d'information et de communication: état de l'art
- Droit des contrats et œuvre multimédia

Formations de personnes et d'équipes ressources

- Intégration des TIC dans la conception, l'accompagnement et le suivi des dispositifs de formation
- Vigilance juridique et développement de sites web
- Les systèmes d'information et le management

Sessions de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur

- Les TIC à l'université: mesurer les enjeux, maîtriser les outils

Universités d'automne de l'enseignement supérieur

- Mise en place des autoroutes de l'information
- Maîtriser la chaîne du multimédia pour produire des ressources éducatives off-line et on-line.
- Développer une application multimédia pour une diffusion cédérom ou une diffusion en ligne
- Optimisation d'un site Web (images, animations...)

La mise en place des réformes dans les lycées, les collèges et les écoles

Universités d'été

- Dépendance et conduites à risque à l'adolescence
- L'école maternelle: lieu de prévention

Séminaires

- l'emploi du temps au lycée: un enjeu pédagogique
- la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves au collège et au lycée: rôle des corps d'inspection et des chefs d'établissement
- La politique du ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la politique publique de lutte contre la drogue et la prévention des dépendances
- Hygiène et sécurité en services déconcentrés: développement de dispositifs

Formations de personnes et d'équipes ressources

- La lutte contre la violence scolaire: de la prévention à la gestion de l'après-crise
- Mobiliser l'ensemble des personnels autour des questions d'hygiène et de sécurité (deux regroupements)

Rencontres interprofessionnelles de service public

- Enfance et maltraitance
- Sécurité et partenariat
- L'action publique face aux phénomènes sectaires
- Politique publique de lutte contre les drogues et les dépendances
- Violence et délinquance chez les mineurs

Sessions de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur

- Relations internationales

Universités d'automne de l'enseignement supérieur

- La gestion des programmes européens et des relations internationales
- La sécurité dans les laboratoire de chimie, de physique et de biologie
- Formation des techniciens "responsables de la sécurité" dans les universités

Stages d'hygiène et sécurité de l'enseignement supérieur

- Prévention du risque incendie

Le renforcement de la formation continue des personnels d'encadrement

Universités d'été

- Le pilotage pédagogique: exercice partagé
- L'évolution des métiers de l'encadrement de l'éducation: des savoirs académiques aux compétences stratégiques

Séminaires

- Séminaire des IA-DSDEN et IA adjoints
- Contexte et performance scolaire (2 regroupements)
- Indicateurs de pilotage de la formation continue
- La place et le rôle des médecins responsables départementaux, conseillers techniques des IA-DSDEN
- Séminaire des équipes de conseil aux EPLE
- La prévision des dépenses
- Séminaire des agents comptables FARPI
- Séminaire des responsables académiques des affaires financières

Formations de personnes et d'équipes ressources

- Les compétences des conseillers techniques de service social des recteurs en matière de projet académique
- Le contrôle de gestion en EPLE
- Les marchés publics

Rencontres interprofessionnelles de service public

- Intégration et lutte contre les discriminations: le cas des populations immigrées ou issues de l'immigration
- Intégration et droit à la différence: l'exemple des gens du voyage
- Activité, emploi et insertion par l'économique: quelles réponses pour les personnes les plus en difficulté?

Sessions de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur

- Sensibilisation à la qualité en université
- Le contrôle de gestion: définition, conditions d'application et spécificité dans un établissement public d'enseignement supérieur
- Formation juridique: les responsabilités respectives des présidents et directeurs d'établissements, des secrétaires généraux et des agents comptables
- Management stratégique universitaire: conduite de projet
- La fonction achat en université
- Les impacts de la loi d'innovation sur la recherche
- Formation juridique: les responsabilités respectives des présidents et directeurs d'établissement, des secrétaires généraux et des agents comptables.

LISTE DES ACTIONS SE DÉROULANT DE JANVIER À JUIN 2001

PAGE		CODE SAIMAFOR
p. 10	Séminaires nationaux	
p. 11	- L'État employeur	00NJYD01C
	- Séminaires du réseau des directeurs des ressources et des relations humaines:	
	. La dimension qualitative de la gestion des ressources humaines	Actions ne
	. Le dialogue social	donnant pas lieu
	. Les réseaux gestion relations et ressources humaines intermédiaires (bassins)	à candidatures
p. 15	. L'évaluation des personnels	
	- Les TIC au service de l'enseignement primaire (3 séminaires inter-académiques)	Actions ne
		donnant pas lieu
p. 18	- Technologies de l'information et de la communication: état de l'art	à candidatures
		Action ne
p. 19	- Droit des contrats et œuvre multimédia	donnant pas lieu
p. 20	- Contexte et performance scolaire (2 séminaires)	à candidature
		00LJCD01C
		00NVCD01D
		00NVCD02D
p. 22	- Séminaire des responsables académiques de formation des personnels ATOS et d'encadrement	00KHVD01B
p. 23	- Indicateurs de pilotage de la formation continue	
p. 24	- La politique du ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la politique publique de lutte contre la drogue et la prévention des dépendances	00JSZD01D
		00KPED01B
p. 25	- Hygiène et sécurité en services déconcentrés: développement de dispositifs	
		00SPCD01A
p. 26	- La place et le rôle des médecins responsables départementaux, conseillers techniques des IA-DSDEN	00QHYD01C
p. 27	- Séminaire des équipes de conseils aux EPLE	00LJYD01B
p. 28	- Séminaire des coordonnateurs académiques "Paye"	00KJKD01A
p. 29	- La prévision des dépenses	00MJKD01A
p. 30	- Séminaire des agents comptables FARPI	00MJKD02A
p. 31	- Séminaire des correspondants académiques CEC-CES	00KSAD01A
p. 32	- Séminaire des responsables académiques des affaires financières	00LJKD01B

PAGE		CODE SAIMAFOR
p. 33	Formations de personnes et d'équipes ressources - La gestion qualitative des emplois et des compétences carrefour des besoins de l'institution et des attentes professionnelles des personnels (2 actions)	00NHYD01C 00NHYD02C
p. 35	- Mise en place, formation et animation de réseaux ressources et relations humaines	00LHYD02C
p. 36	- Intégration des TIC dans la conception, l'accompagnement et le suivi des dispositifs de formation	00FEZD01C
p. 37	- Vigilance juridique et développement de sites web	00PEZD01C
p. 38	- Les systèmes d'information et le management	00MHJD01D
p. 39	- Les compétences des conseillers techniques de service social des recteurs en matière de projet académique	00LSCD01A
p. 40	- Le contrôle de gestion en EPLE	00FHGD01C
p. 41	- Les marchés publics	00FJKD01C
p. 42	- Formation des gestionnaires des dossiers de validation des services auxiliaires pour la retraite (3 actions)	00FJGD02C 00FJGD03C 00FJGD04C
p. 46	Rencontres interprofessionnelles de service public - L'action publique face aux phénomènes sectaires	00ZPED20H
p. 47	- Politique publique de lutte contre les drogues et les dépendances	00ZPED21H
p. 48	- Violence et délinquance chez les mineurs	00ZPED22H
p. 50	Actions de formation destinées aux personnels des établissements d'enseignement supérieur - Sessions de formation de l'encadrement supérieur . Les impacts de la loi sur l'innovation de la recherche . Formation à la prise de fonction d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel . Formation juridique: les responsabilités respectives des présidents et directeurs d'établissement, des secrétaires généraux et des agents comptables	
p. 53	- Séminaire des responsables de la formation continue des personnels IATOS de l'enseignement supérieur	
p. 54	- Compétences et formation - Session de formation des personnels ingénieurs et techniciens - Initiation à la plastination anatomique	

Séminaires nationaux

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES DE JANVIER À MARS

N° 70

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00NJYD01C

L'État employeur

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Jean-Michel Croissandeau, inspecteur général de l'éducation nationale (groupe établissements et vie scolaire).

Objectif :

- Permettre à des responsables académiques ou d'établissements (directeurs des relations et ressources humaines, chefs de division de personnels, responsables des services juridiques et des conseils aux EPLE, chefs d'établissement, gestionnaires) de maîtriser les procédures spécifiques au droit du travail aux contrats de droit privé, ainsi que les procédures de contentieux.
- Acquérir de l'aisance dans la manipulation de ces concepts (gestion du temps de travail, procédures de recrutement, de licenciement, de sanction, de congés...) et des nouveaux systèmes d'information (tableaux de bord...).
- Mettre en cohérence les pratiques académiques.

Contenu :

- Typologie des problèmes rencontrés (réglementaires, juridiques, contentieux...).
- Exposé théorique de l'état du droit.
- Résolution de problèmes pratiques.

Caractéristiques et prérequis du public :

Directeurs des relations et ressources humaines, chefs de division de personnels, responsables des services juridiques et des conseils aux EPLE, chefs d'établissements, gestionnaires.

Durée en heures : 12

Dates : du 27-03-2001 (14:00) au 29-03-2001 (12:00)

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 180

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N° 71

SÉMINAIRE NATIONAL

Réseau des directeurs des relations et ressources humaines : la dimension qualitative de la gestion des relations et ressources humaines

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Michèle Cuby, chargée de mission, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Objectif :

- Approfondir le concept et les modalités de mise en œuvre d'une dimension qualitative appropriée de la gestion des personnels.
- Produire un document de synthèse à destination des académies.

Contenu :

- Échanges autour du rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche "gestion des ressources humaines: la dimension qualitative de la gestion des personnels" (janvier 2000).
- La mise en œuvre dans les académies des conclusions du séminaire de février 2000 "quelle cible pour la GRH en académie?"

Caractéristique et prérequis du public :

L'ensemble du réseau des directeurs des relations et ressources humaines.

Durée en heures : 6

Date : Le 25 janvier 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

Réseau des directeurs des relations et ressources humaines : le dialogue social

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Michèle Cuby, chargée de mission, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Objectif :

Définir les conditions et les enjeux du dialogue avec les partenaires sociaux.

Contenu :

- Référents théoriques relatifs au dialogue social.
- Mise en évidence de l'importance du dialogue social.
- Sensibilisation aux techniques et aux pratiques appropriées.

Caractéristique et prérequis du public :

L'ensemble du réseau des directeurs des relations et ressources humaines.

Durée en heures : 6

Date : Le 7 mars 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N° 73

SÉMINAIRE NATIONAL

Réseau des directeurs des relations et ressources humaines : les réseaux gestion des relations et ressources humaines intermédiaires (bassins)

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Michèle Cuby, chargée de mission, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Objectif :

Expliciter la politique nationale en matière de gestion de proximité.

Contenu :

- Rappel des orientations nationales dans le cadre de la modernisation de l'État.
- Quelques exemples de pratiques académiques.
- Réflexion sur l'échelon infra académique pertinent en matière de gestion des relations et ressources humaines.

Caractéristique et prérequis du public :

L'ensemble du réseau des directeurs des relations et ressources humaines.

Durée en heures : 12

Date : Les 28 et 29 mars 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

Réseau des directeurs des relations et ressources humaines : l'évaluation des personnels

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Michèle Cuby, chargée de mission, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Objectif :

Permettre aux participants de promouvoir une politique d'évaluation des personnels.

Contenu :

- Les finalités de l'évaluation des personnels.
- Les différentes modalités de mise en œuvre d'une politique d'évaluation des personnels.

Caractéristique et prérequis du publics :

L'ensemble du réseau des directeurs des relations et ressources humaines.

Durée en heures : 12

Dates : les 18 et 19 avril 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N° 75

SÉMINAIRE NATIONAL

Les TIC au service de l'enseignement primaire

Pilotes :

Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsables pédagogiques :

Geneviève Cuisset, bureau des technologies de l'information et de la communication (DT B1).

Jean Duchaine, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

La poursuite et l'intensification de la formation des IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN est une priorité pour atteindre les objectifs fixés par le ministre: connexion de toutes les écoles à l'internet en 2001/2002, création du brevet informatique et internet, dispositif des 2000 écoles pilotes pour la formation des enseignants aux nouvelles technologies...

Il s'agit donc de piloter et mettre en œuvre le volet premier degré du plan académique de développement des TIC.

Contenu :

- Les priorités de la politique ministérielle en matière de développement des TIC.
- L'articulation entre la politique de développement des TIC dans le premier et dans le second degré.
- La généralisation des équipements et des connexions à l'internet.
- L'animation autour des usages, des pratiques et des ressources (aide à la réalisation de projets, repérage, évaluation et valorisation).
- Le développement de la formation continue et de l'accompagnement des personnels.
- L'utilisation des TIC dans le quotidien professionnel des IEN chargés d'une circonscription.
- Le développement de la vigilance juridique et civique autour de l'internet.

Modalités :

Cette action fait suite au PNF DPATE/DT de novembre 1999 "Les TIC au service de l'enseignement primaire".

Sont concernés les départements des académies d'Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Corse, Grenoble, La Réunion, Lyon, Montpellier et Nice.

Public :

Les IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN.

Les conseillers des recteurs pour les technologies de l'information et de la communication (CTICE) seront invités à participer à ces journées.

Durée : 12 heures

Dates : du 9 janvier 2001 (10:00) au 11 janvier 2001 (16:30).

Lieu : CRDP de Marseille.

Nombre de participants : 35

Les TIC au service de l'enseignement primaire

Pilotes :

Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsables pédagogiques :

Geneviève Cuisset, bureau des technologies de l'information et de la communication (DT B1)

Jean Duchaine, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

La poursuite et l'intensification de la formation des IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN est une priorité pour atteindre les objectifs fixés par le ministre: connexion de toutes les écoles à l'internet en 2001/2002, création du brevet informatique et internet, dispositif des 2000 écoles pilotes pour la formation des enseignants aux nouvelles technologies...

Il s'agit donc de piloter et mettre en œuvre le volet premier degré du plan académique de développement des TIC.

Contenu :

- Les priorités de la politique ministérielle en matière de développement des TIC.
- L'articulation entre la politique de développement des TIC dans le premier et dans le second degré.
- La généralisation des équipements et des connexions à l'internet.
- L'animation autour des usages, des pratiques et des ressources (aide à la réalisation de projets, repérage, évaluation et valorisation).
- Le développement de la formation continue et de l'accompagnement des personnels.
- L'utilisation des TIC dans le quotidien professionnel des IEN chargés d'une circonscription.
- Le développement de la vigilance juridique et civique autour de l'internet.

Modalités :

Cette action fait suite au PNF DPATE/DT de novembre 1999 "Les TIC au service de l'enseignement primaire".

Sont concernés les départements des académies Caen, Créteil, Nantes, Paris, Rouen, Rennes et Versailles.

Public :

Les IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN.

Les conseillers des recteurs pour les technologies de l'information et de la communication (CTICE) seront invités à participer à ces journées.

Durée : 12 heures

Dates : du 23 janvier 2001 (10:00) au 25 janvier 2001 (16:30).

Lieu : CRDP de Caen.

Nombre de participants : 35

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N° 77

SÉMINAIRE NATIONAL

Les TIC au service de l'enseignement primaire

Pilotes :

Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsables pédagogiques :

Geneviève Cuisset, bureau des technologies de l'information et de la communication (DT B1).

Jean Duchaine, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

La poursuite et l'intensification de la formation des IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN est une priorité pour atteindre les objectifs fixés par le ministre: connexion de toutes les écoles à l'internet en 2001/2002, création du brevet informatique et internet, dispositif des 2000 écoles pilotes pour la formation des enseignants aux nouvelles technologies...

Il s'agit donc de piloter et mettre en œuvre le volet premier degré du plan académique de développement des TIC.

Contenu :

- Les priorités de la politique ministérielle en matière de développement des TIC.
- L'articulation entre la politique de développement des TIC dans le premier et dans le second degré.
- La généralisation des équipements et des connexions à l'internet.
- L'animation autour des usages, des pratiques et des ressources (aide à la réalisation de projets, repérage, évaluation et valorisation).
- Le développement de la formation continue et de l'accompagnement des personnels.
- L'utilisation des TIC dans le quotidien professionnel des IEN chargés d'une circonscription.
- Le développement de la vigilance juridique et civique autour de l'internet.

Modalités :

Cette action fait suite au PNF DPATE/DT de novembre 1999 "Les TIC au service de l'enseignement primaire".

Sont concernés les départements des académies de Bordeaux, Guadeloupe, Guyane, Limoges, Martinique, Orléans-Tours, Poitiers et Toulouse.

Public :

Les IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN.

Les conseillers des recteurs pour les technologies de l'information et de la communication (CTICE) seront invités à participer à ces journées.

Durée : 12 heures

Dates : 27 mars 2001 (10:00) au 29 mars 2001 (16:30).

Lieu : Limoges (CHEOPS - 55 rue de l'ancienne école normale, route d'Eymoutiers).

Nombre de participants : 40

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N° 78

SÉMINAIRE NATIONAL

T

Technologie de l'information et de la communication : état de l'art

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Cellule du pilotage des systèmes d'information (CePSI).

Responsable pédagogique :

Cellule du pilotage des systèmes d'information (CePSI).

Objectif :

Apporter les éclairages techniques nécessaires aux secrétaires généraux pour maîtriser le plan d'informatisation de leur académie.

Contenu :

- Les systèmes d'information.
- L'infrastructure technique.
- Le pilotage de l'infrastructure.

Caractéristique et prérequis du public :

Secrétaires généraux d'académie.

Durée en heures : 9

Date : du 10 au 11 janvier 2001.

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers)

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 79

SÉMINAIRE
NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00LICD01C

Droit des contrats et œuvre multimédia

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Direction des affaires juridiques, sous-direction des affaires juridiques de l'enseignement scolaire.

Responsables pédagogiques :

Jean Duchaine, sous-direction de la formation des personnels.

Pierre Perez, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Éric Laurier, sous-direction des affaires juridiques de l'enseignement scolaire.

Objectif :

- Approfondir les connaissances (législation et jurisprudence) relatives au droit des contrats ainsi qu'à la production multimédia, à la propriété littéraire et artistique, à la responsabilité en terme de création, diffusion et hébergement, notamment dans le cas des sites web.
- Construire une méthodologie de résolution de problème, de réponse aux demandes d'aide.

Contenu :

Des apports théoriques de fond et des travaux d'ateliers sur la résolution de cas concrets (fond et méthode) et ce, à partir de la réalité professionnelle des stagiaires et des questions et difficultés rencontrées.

Un espace de travail collaboratif et un accompagnement distant seront organisés en utilisant l'internet.

Modalités :

Ce séminaire fait suite à l'action n° 69 de janvier 2000 dans le cadre du PNF DPATE/DT. Il se place dans la perspective de mise en œuvre régulière de formations conjointes DPATE/DT/DAJ.

Caractéristiques et prérequis du public :

Les responsables ou membres des cellules juridiques des rectorats.

Durée en heures : 18

Dates : du 15-5-2001 (10:30) au 17-5-2001 (16:30)

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 35

Contexte et performance scolaire

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Professeur Jean-Marc Monteil, recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

Objectif :

Sensibiliser le plus grand nombre possible de personnels d'encadrement (personnels de direction et inspecteurs) au rôle déterminant du contexte dans les apprentissages.

Contenu :

Exposés et travaux en ateliers sur les thèmes suivants:

- contexte scolaire, mémoire et attention des élèves,
- contexte scolaire, comparaison et performance des élèves,
- contexte scolaire et comportement individuel et collectif des élèves,
- contexte scolaire et évaluation des comportements et des performances des élèves.

Modalités :

La première journée sera consacrée aux exposés de M. le recteur Monteil et de ses collaborateurs, la seconde à des travaux en ateliers, dont les synthèses écrites donneront lieu, ultérieurement, à la réalisation d'un fascicule à usage de l'ensemble des participants.

Ce séminaire fera l'objet d'une communication spécifique (plaquette d'information) à destination des personnels de direction et des corps d'inspection.

Caractéristiques et prérequis du public :

Personnels de direction et corps d'inspection, dans une proportion de 2/3 - 1/3 environ.

Durée en heures : 13

Dates : du 30-1-2001 (10:00) au 31-1-2001 (16:00).

Lieu : Palais des Congrès du Futuroscope (Poitiers).

Nombre de participants : 900

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
CONTEXTE ET PERFORMANCE SCOLAIRE

N° 81

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00NVCD02D

Contexte et performance scolaire

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Professeur Jean-Marc Monteil, recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

Objectif :

Sensibiliser le plus grand nombre possible de personnels d'encadrement (personnels de direction et inspecteurs) au rôle déterminant du contexte dans les apprentissages.

Contenu :

Exposés et travaux en ateliers sur les thèmes suivants:

- contexte scolaire, mémoire et attention des élèves,
- contexte scolaire, comparaison et performance des élèves,
- contexte scolaire et comportement individuel et collectif des élèves,
- contexte scolaire et évaluation des comportements et des performances des élèves.

Modalités :

La première journée sera consacrée aux exposés de M. le recteur Monteil et de ses collaborateurs, la seconde à des travaux en ateliers, dont les synthèses écrites donneront lieu, ultérieurement, à la réalisation d'un fascicule à usage de l'ensemble des participants.

Ce séminaire fera l'objet d'une communication spécifique (plaquette d'information) à destination des personnels de direction et des corps d'inspection.

Caractéristiques et prérequis du public :

Personnels de direction et corps d'inspection, dans une proportion de 2/3 - 1/3 environ.

Durée en heures : 13

Dates : du 2-5-2001 (10:00) au 3-5-2001 (16:00).

Lieu : Marseille

Nombre de participants : 900

Séminaire des responsables académiques de formation des personnels ATOS et d'encadrement

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

Dans un contexte de déconcentration et de contractualisation, la formation continue devient un levier majeur de la gestion des ressources humaines. Il est donc primordial de clarifier les notions de pilotage aux différents niveaux (national, académique, local) et de penser les nouveaux modes d'organisation permettant d'accompagner les évolutions du système éducatif.

Contenu :

Deux thèmes principaux seront développés:

- pilotage et organisation de la formation initiale et continue des personnels: détermination des enjeux, définition des concepts, utilisation des outils (nouvelle version de l'application GAIA, base centrale de pilotage),
- place et rôle de la formation dans la gestion des ressources humaines: quels liens avec l'évaluation des personnels?

Modalités :

Exposés thématiques et ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public :

Directeurs des relations et ressources humaines, conseillers techniques des recteurs pour la formation, responsables de la formation continue des personnels d'encadrement, responsables de la formation continue des personnels ATOS, responsables régionaux de la formation des personnels IATOS de l'enseignement supérieur.

Durée en heures : 15

Dates : du 13-3-2001 (14:00) au 15-3-2001 (12:00).

Lieu : à déterminer suite à appel d'offres.

Nombre de participants : 140

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES DE JANVIER À MARS

N° 83

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00JSZD01D

Indicateurs de pilotage de la formation continue des personnels

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Direction de l'enseignement scolaire, sous-direction de l'action éducative et de la formation des enseignants.

Responsables pédagogiques :

Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Bureau de la formation continue des enseignants (DESCO A10)

Objectif :

Permettre aux participants de construire des instruments de mesure pertinents et pérennes pour piloter la formation continue des personnels à partir de bases de données fiabilisées.

Contenu :

- Définition de la notion d'indicateurs: conception, construction, analyse et utilisation.
- Mise en application, en vue de produire des indicateurs de pilotage pour la formation continue des personnels.

Modalités :

Exposés théoriques et travaux en ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public :

- IEN 1er degré, responsables de la formation des enseignants du 1er degré.
- Responsables de la formation continue des personnels enseignants, d'orientation et d'éducation.
- Responsables de la formation continue des personnels ATOS.
- Responsables de la formation continue des personnels d'encadrement.

Durée en heures : 6

Date : le 18-1-2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 84

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00KPED01B

La politique du ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la politique publique de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Direction de l'enseignement scolaire, sous-direction des établissements et de la vie scolaire.

Responsables pédagogiques :

Nadine Neulat, chef du bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention (DESCO B4).

Pierre Cammarata, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

Le séminaire est la première phase du dispositif global de formation de personnes ressources en matière de prévention des dépendances, prévu par le ministère de l'éducation nationale, en partenariat avec la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Ses objectifs sont les suivants:

- présenter les orientations nationales en matière de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances,
- renforcer une culture commune aux différents acteurs du ministère de l'éducation nationale en ce qui concerne la prévention et la lutte contre les dépendances,
- instituer une logique de partenariat comme modalité de mise en œuvre d'actions,
- intégrer un programme d'actions dans une politique académique.

Contenu :

- Les politiques publiques (évolution-présentation) et la politique de l'éducation nationale.
- Définition des concepts.
- Les comportements et les contextes de consommation.
- L'état des connaissances concernant la dépendance.
- La question du partenariat et du pilotage.
- Exemples d'organisations académiques en matière de prévention.

Modalités :

Conférences et travaux en ateliers

Caractéristiques et prérequis du public :

Responsables ayant un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'une politique de prévention.

4 personnes par académies:

- 2 coordonnateurs de CESC,
- 2 responsables académiques de formation des personnels enseignants, des personnels ATOS et des personnels d'encadrement.

Durée en heures : 18

Dates : du 20-6-2001 (10:00) au 22-6-2001 (16:30)

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 120

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N°85

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00SPCD01A

H

giène et sécurité en services déconcentrés : développement de dispositifs

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Pierre Cammarata, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)

Objectif :

- Impulser et accompagner la mise en œuvre de dispositifs en hygiène et sécurité en services académiques.
- Clarifier les questions liées à la responsabilité juridique des fonctionnaires chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité dans le cadre de leur fonction.

Contenu :

- Les champs de compétences des fonctionnaires chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité : analyse des limites et des extensions possibles de ces champs.
- Traitement et analyse de questions liées à la responsabilité juridique des fonctionnaires chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité.
- Le dispositif de mise en place des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO); mise en œuvre de la circulaire relative aux ACMO.
- Définition d'un dispositif et de contenus de formation à destination des ACMO.

Modalités :

Conférences, échanges et ateliers.

Caractéristiques et prérequis du public :

Agents chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité.

Durée en heures : 18

Dates : du 16-5-2001 (10:00) au 18-5-2001 (16:30)

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 32

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 86

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00QHYD01C

La place et le rôle des médecins responsables départementaux conseillers techniques des IA-DSDEN

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Direction de l'enseignement scolaire, sous-direction des établissements et de la vie scolaire.

Responsables pédagogiques :

Dr Michel Damon, médecin conseiller technique à la DPATE.

Dr Marie-Claude Romano, médecin conseillère technique à la DESCO.

Le rectorat de l'académie de Rennes (médecin conseiller technique du recteur et délégué-académique pour la formation des personnels et l'innovation) et l'école nationale de la santé publique de Rennes contribueront à l'élaboration du dispositif pédagogique de ce séminaire.

Objectif :

- Situer la place des médecins, conseillers techniques des inspecteurs d'académie, dans l'organisation académique et départementale et par rapport à leurs autres partenaires.
- Permettre à ces médecins, en tant que responsables départementaux, de mieux cerner les champs d'intervention des médecins de l'éducation Nationale et des secrétaires médico-scolaires.
- Identifier les conditions, compétences et axes de formation nécessaires pour qu'ils puissent assumer leur rôle dans l'animation politique départementale des médecins de secteur, dans leur encadrement technique et dans l'évaluation du service accompli.

Contenu :

Le séminaire donnera des outils méthodologiques aux médecins responsables départementaux conseillers techniques (MRDCT) pour leur permettre d'exercer leurs fonctions de conseil, de communication et de supervision technique auprès des médecins de secteur.

Modalités :

- Le positionnement des MRDCT par rapport aux médecins de secteur sera un axe fort du séminaire.
- Pour y aider, un support de formation présentant les activités et les compétences associées des médecins de l'éducation nationale sera utilisé. Ceci permettra d'élaborer en continu sur la durée du séminaire, un document cadre sur les fonctions et champs d'intervention des MRDCT.
- Ce séminaire sera précédé d'un travail préparatoire dans les académies.

Caractéristiques et prérequis du public :

Tous les médecins responsables départementaux – conseillers techniques des inspecteurs d'académie DSDEN en poste ou faisant fonction.

Durée en heures : 24

Dates : du 11-6-2001 (14:00) au 15-6-2001 (12:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Rennes.

Nombre de participants : 100

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES DE JANVIER À MARS

N° 87

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00LJYD01B

Séminaire des équipes de conseils aux EPLE

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Jo-Michel Dahan, chef du bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DAF A3).

Objectif :

Permettre une professionnalisation des personnels exerçant le même métier sur l'ensemble des académies par la mutualisation des expériences et des exercices pratiques.

Contenu :

- Echanges et mise à jour des contenus et des méthodes de travail.
- Doctrine nationale sur les questions d'actualité.

Caractéristiques et prérequis du public :

Personnels faisant partie des équipes assurant le conseil financier et juridique aux EPLE (2 à 3 personnes par académie).

Durée en heures : 12

Dates : du 24-1-2001 (14:00) au 26-1-2001 (12:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Bordeaux.

Nombre de participants : 80

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES DE JANVIER À MARS

N° 88

SÉMINAIRE
NATIONALCODE SAIMAFOR :
00KJKD01A

Séminaire des coordonnateurs académiques “paye”

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Véronique Gris, chef du bureau des rémunérations (DAF C2).

Objectif :

Améliorer la qualité des prestations de “paye”.

Contenu :

- Bilan de la rentrée 2000-2001.
- Informatisation (bilan et perspectives).
- actualité réglementaire.

Caractéristiques et prérequis du public :

Le séminaire est destiné aux coordonnateurs “paye” présents dans chaque académie.

Durée en heures : 12

Dates : du 1-2-2001 (10:00) au 2-2-2001 (16:00).

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 89

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00MJKD01A

La prévision des dépenses

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Véronique Gris, chef du bureau des rémunérations (DAF C2).

Objectif :

- Permettre aux académies de mieux maîtriser l'exercice de la prévision des dépenses pour l'ensemble des chapitres de rémunérations de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.
- Parvenir à élaborer un outil dans ce domaine.

Contenu :

- Présentation de la façon dont est élaborée, au niveau national, la prévision de dépenses (sources d'information, échanges d'outils...).
- Réflexion sur l'élaboration d'un outil permettant aux académies de réaliser leurs prévisions.

Modalités :

Ce séminaire national est couplé avec la journée des agents comptables FARPI, afin de permettre aux responsables des divisions des affaires financières d'assister aux deux journées.

Caractéristiques et prérequis du public :

Les responsables académiques des affaires financières et les coordonnateurs académiques "paye".

Durée en heures : 6

Dates : du 16-5-2001 (14:00) au 17-5-2001 (12:30).

Lieu : Rectorat de l'académie de Nancy-Metz.

Nombre de participants : 60

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 90

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00MJKD02A

Journée des agents comptables du FARPI

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsables pédagogiques :

Jo-Michel Dahan, chef du bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DAF A3).
Véronique Gris, chef du bureau des rémunérations (DAF C2).

Objectif :

Améliorer le fonctionnement des fonds académiques des rémunérations des personnels d'internat.

Contenu :

- Bilan de l'activité.
- Propositions d'améliorations du fonctionnement des FARPI.
- Relations avec les rectorats.
- Possibilités de développement de l'outil informatique.
- Des solutions aux problèmes de comptabilité publique.

Modalités :

Un séminaire national, couplé avec le séminaire consacré à la prévision des dépenses, afin de permettre aux responsables des divisions des affaires financières d'assister aux deux journées.

Caractéristiques et prérequis du public :

Les trente agents comptables du FARPI et les responsables des divisions des affaires financières des rectorats.

Durée en heures : 6

Dates : du 17-5-2001 (14:00) au 18-5-2001 (12:30)

Lieu : Rectorat de l'académie de Nancy-Metz.

Nombre de participants : 60

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 91

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00KSAD01A

Séminaire des correspondants académiques "CEC-CES"

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Véronique Gris, chef du bureau des rémunérations (DAF C2).

Objectif :

Permettre aux services académiques de mieux maîtriser les aspects réglementaires liés à la gestion des contrats emploi consolidé et des contrats emploi solidarité.

Contenu :

- Bilan de l'année 2000-2001
- Problèmes réglementaires.
- Outils (statistiques et logiciels "Paye").
- formation des CEC et des CES.

Caractéristiques et prérequis du public :

Correspondants académiques "CEC-CES" désignés au sein de chaque rectorat.

Durée en heures : 6

Dates : le 7 juin 2001 de 9:00 à 17:00.

Lieu : Paris

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
SÉMINAIRES D'AVRIL À JUIN

N° 92

SÉMINAIRE NATIONAL

CODE SAIMAFOR :
00LJKD01B

Séminaire des responsables académiques des affaires financières

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Jo-Michel Dahan, chef du bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DAF A3).

Objectif :

- Animer le réseau des responsables académiques des affaires financières.
- Harmoniser les pratiques académiques.

Contenu :

- Explication de la politique du ministère de l'éducation nationale en matière d'affaires financières.
- Analyse commentée de la documentation fournie.

Caractéristiques et prérequis du public :

Le responsable académique des affaires financières et un collaborateur direct.

Durée en heures : 18

Dates : du 20-6-2001 (10:00) au 22-6-2001 (17:00)

Lieu : Paris

Nombre de participants : 60

Formations de personnes et d'équipes ressources

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 93

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

CODE SAIMAFOR :
00NHVD01C

Gestion qualitative des ressources humaines dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : carrefour des besoins de l'institution et des attentes professionnelles des personnels

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Philippe Siretas, directeur des relations et ressources humaines, académie de Montpellier.

Objectif :

- Mettre en adéquation les besoins de l'institution et les attentes professionnelles des secrétaires et gestionnaires d'EPL.
- Prendre en compte la validation de la formation dans certains actes de gestion.

Contenu :

- Construction de référentiels de compétences.
- Validation et certification de la formation.
- Accompagnement dans le parcours individuel de formation contractualisée.

Modalités :

Sont concernées les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, Lille, Limoges et Lyon.

Caractéristiques et prérequis du public :

Équipes d'encadrement (directeurs des relations et ressources humaines, responsables de formation, chefs de service gestionnaires des personnels ATOS).

Durée en heures : 18

Dates : du 16-1-2001 (14:00) au 19-1-2001 (12:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Montpellier.

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN	N° 94	FORMATION DE PERSONNES ET D'ÉQUIPES RESSOURCES	CODE SAIMAFOR : 00NHYD02C
--	-------	---	------------------------------

Gestion qualitative des ressources humaines dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : carrefour des besoins de l'institution et des attentes professionnelles des personnels

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Philippe Siretas, directeur des relations et ressources humaines, académie de Montpellier.

Objectif :

- Mettre en adéquation les besoins de l'institution et les attentes professionnelles des secrétaires et gestionnaires d'EPLE.
- Prendre en compte la validation de la formation dans certains actes de gestion.

Contenu :

- Construction de référentiels de compétences.
- Validation et certification de la formation.
- Accompagnement dans le parcours individuel de formation contractualisée.

Modalités :

Sont concernées les académies de Martinique, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, la Réunion, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Versailles.

Caractéristiques et prérequis du public :

Équipes d'encadrement (directeurs des relations et ressources humaines, responsables de formation, chefs de service gestionnaires des personnels ATOS).

Durée en heures : 18

Dates : du 20-3-2001 (14:00) au 23-3-2001 (12:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Montpellier.

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 95

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

CODE SAIMAFOR :
00LHYD02C

Mise en place, formation et animation de réseaux “relations et ressources humaines”

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Claude Carcuac, responsable du CAFA de Caen.

Objectif :

Permettre à des responsables académiques (directeurs des relations et ressources humaines, adjoints et collaborateurs, responsables de formation...) d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de réseau RRH dans les académies et pour cela:

- de repérer les grands secteurs de progrès en matière de développement de la gestion des ressources humaines,
- d'identifier les niveaux et les acteurs impliqués dans la fonction GRH dans une académie, leurs logiques et en déduire les conditions de la réussite d'un plan d'action pour le développement des relations et des ressources humaines,
- d'élaborer un descriptif “d'emploi” de correspondant pour les recruter et les former,
- d'animer un réseau.

Contenu :

- Les grands secteurs de progrès en matière de développement de la gestion des ressources humaines.
- Les niveaux et les acteurs impliqués dans la fonction GRH dans une académie, leurs logiques et les conditions de la réussite d'un plan d'action pour le développement des relations et ressources humaines.
- Le descriptif “d'emploi” de correspondant pour recruter et former des correspondants.
- L'animation d'un réseau.

Caractéristiques et prérequis du public :

Directeurs des relations et ressources humaines et leurs collaborateurs directs, responsables de formation qui devront être en situation de contribuer directement à la mise en place et à l'animation d'un réseau RRH dans une académie impliquée dans cette démarche.

Durée en heures : 21

Dates : du 23-4-2001 (14:00) au 27-4-2001 (16:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE

PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 96

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCESCODE SAIMAFOR :
00FEZD01C

Intégration des TIC dans la conception, l'accompagnement et le suivi des dispositifs de formation

Pilotes :

Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chefs de projets :

Geneviève Cuisset, bureau des technologies de l'information et de la communication (DT B1).

Jean Duchaine, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

La mise en œuvre de nouvelles démarche d'apprentissage et de nouvelles modalités d'organisation de la formation s'imposent face à la nécessité d'offrir à l'ensemble des personnels une formation tout au long de la vie, de construire des dispositifs de formation plus proches de l'exercice du métier, de proposer des parcours de formation plus individualisés et de veiller à l'équité d'accès à l'information et à la formation.

Il s'agit donc de mettre en œuvre un projet de dispositif incluant de la formation ouverte et à distance et de mutualiser les expériences en cours (démarches, modalités et contenus). Les apports liés aux actions menées pourront être affichés sur les sites fédérateurs des différents acteurs.

Contenu :

Les stagiaires travailleront sur les thèmes suivants:

- l'accompagnement individualisé,
- l'animation de groupes en formation,
- la conception et la réalisation de l'ingénierie pédagogique, des parcours et des ressources,
- l'évaluation.

Les sessions s'organiseront sous la forme d'une formation-action centrée sur l'accompagnement des projets qui se fera également à distance en utilisant des services de l'internet regroupés dans un espace Web.

Modalités :

Deux autres sessions se dérouleront à la sous-direction de la formation des personnels du 19 au 20 mars 2001 et du 3 au 4 juillet 2001.

Cette action fait suite au PNF n° 68 de décembre 1999 et mars 2000 de la DPATE et de la DT et se propose d'accompagner la mise en œuvre des projets des CAFA et des GAFPE (groupe académique du pilotage de la formation des personnels d'encadrement).

Caractéristiques et prérequis du public :

Membres des groupes de travail de la DPATE/DT, ingénieurs de formation et formateurs CAFA, chefs d'établissement membres des équipes opérationnelles de la formation initiale des personnels de direction, responsables de direction, responsables de formation IUFM.

Durée en heures : 36

Dates : du 1-2-2001 (10:30) au 2-2-2001 (16:30)

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 40

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 97

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

CODE SAIMAFOR :
00PEZD01C

Vigilance juridique et développement de sites WEB

Pilotes :

Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chefs de projets :

Geneviève Cuisset, bureau des technologies de l'information et de la communication (DT B1).

Jean Duchaine, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Objectif :

- Connaître la base de la législation en matière de création et de diffusion de contenus, notamment multimédia, sur l'internet via un site WEB.
- Être capable de répondre aux demandes d'aide et de conseil en la matière, émanant de différentes catégories de personnels, responsables d'établissement, inspecteurs, chargés de communication...

Contenu :

- À partir d'une étude des questions récurrentes posées aux responsables des sites ainsi qu'aux orientations essentielles en terme de contenus des sites webs des académies et des IUFM, apports d'éléments de base en matière de législation et de jurisprudence (propriété littéraire et artistique, responsabilité du fournisseur d'information, du fournisseur d'accès et d'hébergement...).
- Travaux sur des cas pratiques correspondant à la réalité professionnelle des participants.
- Réalisation collective de supports d'information et de formation, ainsi que des fiches répondant aux questions les plus fréquentes. Un espace de travail collaboratif et un accompagnement distant seront organisés en utilisant l'internet.

Modalités :

Cette action de formation comporte deux sessions. La seconde session se déroulera les 22 et 23 mai 2001 à Paris.

Caractéristiques et prérequis du public :

Trois personnes par académie dont une pour l'IUFM. Dans chaque académie le responsable de la mise en ligne des informations institutionnelles et les responsables de la mise en ligne des contenus pédagogiques ; dans chaque IUFM le responsable du site WEB.

Durée en heures : 24

Dates : du 30-1-2001 (10:00) au 31-1-2001 (16:30)

Lieu : Paris

Nombre de participants : 90

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE

PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 98

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCESCODE SAIMAFOR :
00MHJD01D

Les systèmes d'information et le management

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Direction de l'administration.

Cellule du pilotage des systèmes d'information (CePSI).

Chefs de projet :

Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Bureau de la formation des personnels d'administration centrale (DA B4).

Cellule du pilotage des systèmes d'information (CePSI).

Objectif :

Constituer des ressources académiques et à l'administration centrale afin de favoriser l'implication des personnels d'encadrement des services déconcentrés et de l'administration centrale dans le processus d'évolution des systèmes d'information par la connaissance de l'architecture globale du système et du fonctionnement général des projets.

Contenu :

- Le contexte:

- . l'organisation de l'informatique de gestion,
- . le fonctionnement des projets nationaux,
- . l'infrastructure technique.

- Les systèmes d'information:

- . par niveau de gestion,
- . par domaine,
- . par type d'application.

- Méthodologie et outils pour la mise en œuvre des formations en académie.

Caractéristiques et prérequis du public :

Quatre personnes par académie:

- le chef du CATI,
- un chef d'établissement,
- un IEN,
- un IA-IPR.

Quatre personnes de l'administration centrale.

Durée en heures : 6

Dates : 18 janvier 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 124

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 99

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

CODE SAIMAFOR :
00LSCD01A

Les compétences des conseillers techniques de service social des recteurs en matière de projet académique

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Direction de l'enseignement scolaire, sous-direction des établissements et de la vie scolaire.

Chefs de projet :

Conseillers techniques de service social de la DESCO et de la DPATE.

Objectif :

Produire un référentiel de compétences à partir d'une analyse des besoins académiques.

Contenu :

- Sensibilisation à l'évaluation.
- Définition de compétences pour l'accompagnement du changement.
- Recherche d'une grille d'évaluation commune.

Modalités :

Regroupement national.

Caractéristiques et prérequis du public :

Conseillers techniques de service social des recteurs.

Durée en heures : 30

Dates : du 22-1-2001 (14:00) au 26-1-2001 (12:30)

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 32

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 100

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCESCODE SAIMAFOR :
00FHGD01C

C

ontrôle de gestion en EPLE

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Jo-Michel Dahan, chef du bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DAF A3).

Objectif :

Permettre la mise en place d'un réseau de personnes ressources pour la diffusion d'ADAGIO, logiciel inclus dans le plan pluriannuel de modernisation.

Contenu :

- Présentation du logiciel ADAGIO.
- Contrôle de gestion.
- Éléments de techniques comptables.

Modalités :

Un regroupement national.

Caractéristiques et prérequis du public :

Une personne par académie, désignée pour assurer la fonction de personne ressource.

Durée en heures : 12

Dates : du 7-3-2001 (14:00) au 9-3-2001 (12:00).

Lieu : Rectorat de l'académie de Dijon.

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 101

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

CODE SAIMAFOR :
00FJKD01C

Les marchés publics

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Jo-Michel Dahan, chef du bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DAF A3).

Objectif :

Mettre en place dans les académies, un réseau de personnes ressources capables de conseiller et d'aider à la commande publique.

Contenu :

- Présentation de la réglementation en matière de marchés publics.
- Pratiques usuelles et problèmes concrets: étude de cas.

Modalités :

Formation théorique et cas pratiques.

Caractéristiques et prérequis du public :

Personnes ressources capables de conseiller et d'aider à la commande publique.

Durée en heures : 12

Dates : du 20-3-2001 (14:00) au 22-3-2001 (12:00).

Lieu : Rectorat de l'académie de Nantes.

Nombre de participants : 30

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 102

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCESCODE SAIMAFOR :
00FJGD04C

Formation des gestionnaires des dossiers de validation des services auxiliaires pour la retraite

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Pierre Larmet, chef du bureau des retenues et cotisations pour la retraite (DAF E2).

Objectif :

Dans un contexte de déconcentration, la mise en œuvre des procédures d'instruction des dossiers de validation de services auxiliaires est celle, selon un rapport de l'IGAEN, qui présente, dans le cadre des pensions, le plus de difficultés par le nombre de dossiers à traiter, leur fréquente complexité, leur répercussion sur la liquidation des pensions de retraite ainsi que par leurs conséquences financières pour le Trésor public. C'est pourquoi un renforcement du professionnalisme dans ce domaine est nécessaire. La formation vise donc :

- l'amélioration de la qualification professionnelle,
- la fiabilisation des résultats,
- le respect du suivi des procédures,
- l'accélération du traitement des dossiers,
- l'amélioration du service rendu aux usagers.

Contenu :

- Approche réglementaire.
- Suivi des procédures.
- Réflexion sur les pratiques académiques.

Modalités :

Ce regroupement est destiné aux personnels des académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy-Metz et Strasbourg.

Caractéristiques et prérequis du public :

Responsables des services pension-validation des rectorats, des inspections académiques, des universités (de 6 à 8 personnes par académie dont une personne par structure si possible).

Durée en heures : 12

Dates : du 20-3-2001 (10:00) au 21-3-2001 (16:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Dijon.

Nombre de participants : 42

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N°103

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

CODE SAIMA FOR :
00FJGD03C

Formation des gestionnaires des dossiers de validation des services auxiliaires pour la retraite

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Pierre Larmet, chef du bureau des retenues et cotisations pour la retraite (DAF E2).

Objectif :

Dans un contexte de déconcentration, la mise en œuvre des procédures d'instruction des dossiers de validation de services auxiliaires est celle, selon un rapport de l'IGAEN, qui présente, dans le cadre des pensions, le plus de difficultés par le nombre de dossiers à traiter, leur fréquente complexité, leur répercussion sur la liquidation des pensions de retraite ainsi que par leurs conséquences financières pour le Trésor public. C'est pourquoi un renforcement du professionnalisme dans ce domaine est nécessaire. La formation vise donc :

- l'amélioration de la qualification professionnelle,
- la fiabilisation des résultats,
- le respect du suivi des procédures,
- l'accélération du traitement des dossiers,
- l'amélioration du service rendu aux usagers.

Contenu :

- Approche réglementaire.
- Suivi des procédures.
- Réflexion sur les pratiques académiques.

Modalités :

Ce regroupement est destiné aux personnels des académies de la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

Caractéristiques et prérequis du public :

Responsables des services pension-validation des rectorats, des inspections académiques, des universités (de 6 à 8 personnes par académie dont une personne par structure si possible).

Durée en heures : 12

Dates : du 13-3-2001 (10:00) au 14-3-2001 (16:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de la Martinique.

Nombre de participants : 24

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 104

FORMATION DE PERSONNES
ET D'ÉQUIPES RESSOURCESCODE SAIMAFOR :
00FJKD04C

Formation des gestionnaires des dossiers de validation des services auxiliaires pour la retraite

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Pierre Larmet, chef du bureau des retenues et cotisations pour la retraite (DAF E2).

Objectif :

Dans un contexte de déconcentration, la mise en œuvre des procédures d'instruction des dossiers de validation de services auxiliaires est celle, selon un rapport de l'IGAEN, qui présente, dans le cadre des pensions, le plus de difficultés par le nombre de dossiers à traiter, leur fréquente complexité, leur répercussion sur la liquidation des pensions de retraite ainsi que par leurs conséquences financières pour le Trésor public. C'est pourquoi un renforcement du professionnalisme dans ce domaine est nécessaire. La formation vise donc :

- l'amélioration de la qualification professionnelle,
- la fiabilisation des résultats,
- le respect du suivi des procédures,
- l'accélération du traitement des dossiers,
- l'amélioration du service rendu aux usagers.

Contenu :

- Approche réglementaire.
- Suivi des procédures.
- Réflexion sur les pratiques académiques.

Modalités :

Ce regroupement est destiné aux personnels des académies de Montpellier et Toulouse.

Caractéristiques et prérequis du public :

Responsables des services pension-validation des rectorats, des inspections académiques, des universités (de 6 à 8 personnes par académie dont une personne par structure si possible).

Durée en heures : 12

Dates : du 24-4-2001 (10:00) au 25-4-2001 (16:00)

Lieu : Rectorat de l'académie de Toulouse.

Nombre de participants : 16

Rencontres interprofessionnelles de service public

■ Les rencontres interprofessionnelles des services publics vivent leur sixième année. L'expérience conforte ses initiateurs dans l'idée que **la confrontation des points de vue de professionnels confirmés** et la compréhension de leurs modes d'action respectifs sont de nature à favoriser la mise en synergie des acteurs et **la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projets**.

Un comité de pilotage composé de cadres pédagogiques du centre national d'études supérieures de la sécurité sociale (Angélique Bogiraud), du centre national de la fonction publique territoriale (Luc Neel), de l'école nationale de la magistrature (Michel Doumenq), de l'école nationale de la santé publique (Christian Chauvigne), de l'école nationale supérieure de la police (François Molin), de la sous-direction de la formation des personnels du ministère de l'éducation nationale (Françoise Guillot-Meunier) et de l'institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Marc-Henri Lazar), a élaboré cette programmation.

Chaque institution prend en charge l'organisation d'une rencontre et l'accueil des publics d'autres administrations ; le nombre de places réservées à chaque ministère représenté est ainsi limité. Les modalités d'inscription sont identiques à celles des actions de formation de personnes et d'équipes ressources.

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 105

RENCONTRES DE SERVICES
PUBLICSCODE SAIAFOR :
00 ZPED20H

L'action publique face aux phénomènes sectaires

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Nathalie Robichon, école nationale d'application des cadres territoriaux.

Problématique et objectif :

L'action des groupes qualifiés de "sectes" vise principalement des personnes en difficultés, marginalisées ou à protéger. En ce sens, pour y faire face, il y a nécessité de développer des fonctions de vigilance, tant à l'égard de ces publics qu'à l'égard d'une multitude de dispositifs en charge de ces derniers dont l'administration assure le contrôle. Le comportement de ces groupes interfère, par ailleurs, avec de larges pans des diverses législations. Ce contexte conduit, au-delà des services de police et de justice, les différents corps d'agents de l'état et des collectivités territoriales à se mobiliser. C'est dans ces conditions que depuis quelques années se sont développées des politiques publiques sur ce champ.

Cette session aura pour objectifs de présenter moins le phénomène sectaire que ses difficultés à le traiter. C'est qu'en effet ici l'acteur public cherche vainement des solutions spécifiques là où le droit commun et les pratiques classiques peuvent apporter des réponses.

Pour contrer cette dynamique la session procédera d'abord à un recadrage de l'objet. Elle privilégiera des débats à partir d'échanges d'expériences où interviendront des praticiens qui ont été en charge de ce type de dossier.

L'intérêt d'un travail en partenariat sera analysé afin de repérer les différentes compétences susceptibles d'être mobilisées pour dépasser les limites actuelles du traitement de ces affaires.

Modalités :

Le séminaire privilégiera échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviendront des spécialistes des questions abordées.

Caractéristiques et prérequis du public :

Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'état, de la santé et de l'action sociale, **personnels d'encadrement de l'éducation nationale**, cadres des collectivités territoriales, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Durée en heures : 18

Dates : du 15 au 17 mai 2001.

Lieu : école nationale d'application des cadres territoriaux (Angers).

Nombre de place pour l'éducation nationale : 5

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N°106

RENCONTRES DE SERVICES
PUBLICS

CODE SAIMAFOR :
00 ZPED21H

Politique publique de lutte contre les drogues et les dépendances

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Pierre Cammarata, sous-direction de la formation des personnels.

Problématique et objectif :

Depuis une vingtaine d'années, la volonté politique a généré une dynamique de lutte contre les drogues et les toxicomanies. Cette volonté se traduit aujourd'hui dans une logique interministérielle construite autour d'une articulation entre prévention, soin et répression.

Pour appréhender mieux et autrement les phénomènes liés à la consommation de toutes les substances psycho-actives, de nombreux acteurs doivent se mobiliser et mettre en commun leur réflexion sur les actions de prévention et de traitement.

Dans ce contexte, le séminaire aura pour objectifs essentiels, à partir d'un recadrage théorique et conceptuel :

- d'identifier les rôles et les champs d'intervention respectifs des différents acteurs,
- de repérer les conditions de mise en œuvre de projets partenariaux dans le cadre de politiques publiques.

Modalités :

Le séminaire privilégiera échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviendront des spécialistes des questions abordées.

Caractéristiques et prérequis du public :

Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'état, de la santé et de l'action sociale, **personnels d'encadrement** de l'éducation nationale, cadres des collectivités territoriales, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Durée en heures : 18

Dates : du 29 au 31 mai 2001.

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de place pour l'éducation nationale : 5

FAMILLE D'INSCRIPTION : DPATE
PERSONNES RESSOURCES JANV. À JUIN

N° 107

RENCONTRES DE SERVICES
PUBLICSCODE SAIMAFOR :
00 ZPED22H

Violence et délinquance chez les mineurs

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Chef de projet :

Jean-Michel Armand, école nationale d'administration pénitentiaire.

Problématique et objectif :

De l'attitude "d'incivilité" à l'atteinte aux personnes physiques ou aux biens matériels, la violence et la délinquance chez les mineurs constituent un phénomène de société aux facettes multiples. Elles mettent souvent en cause, à titre individuel ou collectif, des populations jeunes sans grande perspective de devenir professionnel, ou des populations déjà marginalisées voire exclues. L'ampleur du phénomène paraît croître tant par le nombre que par la gravité des actes.

Face à cet état de fait, de nombreux acteurs doivent se mobiliser et mettre en commun sur les actions de prévention et de traitement.

Dans ce contexte, le séminaire aura pour objectifs essentiels, à partir d'un recadrage théorique et conceptuel :

- d'identifier les rôles et les champs d'intervention respectifs des différents acteurs,
- de repérer les conditions de mise en œuvre de projets partenariaux dans le cadre de politiques publiques.

Modalités :

Le séminaire privilégiera échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviendront des spécialistes des questions abordées.

Caractéristiques et prérequis du public :

Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'état, de la santé et de l'action sociale, **personnels d'encadrement de l'éducation nationale**, cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Durée en heures : 18 heures.

Dates : du 12 au 14 juin 2001.

Lieu : École nationale d'administration pénitentiaire (Agen).

Nombre de place pour l'éducation nationale : 5

Actions de formation destinées aux personnels des établissements de l'enseignement supérieur

La sous-direction de la formation des personnels met en place, au niveau national, des actions de formation exclusivement réservées aux personnels en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur. Ces formations visent à développer la formation continue de l'encadrement supérieur, des ingénieurs hygiène et sécurité, conseillers des responsables des établissements, et à valoriser les formations techniques.

Les formations proposées pour l'année 2001 figurent ici pour **information**. Les actions mises en place font l'objet d'une diffusion systématique aux établissements d'enseignement supérieur avec la notice de candidature. Cette notice, revêtue des visas nécessaires, est à envoyer directement à chaque établissement organisateur des stages.

La majorité des formations se déroulera au second semestre 2001 et fera l'objet d'une publication au mois d'avril 2001.

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N°108

SESSION DE FORMATION DE
L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

Les impacts de la loi sur l'innovation de la recherche

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

Objectif :

- Rendre les participants capables, à partir d'éléments réglementaires, de mesurer les impacts de la loi sur l'innovation sur les statuts, l'organisation, les finances et la gestion des ressources humaines.
- Les aider à préparer la transition entre l'ancien et le nouveau dispositif.

Caractéristiques et prérequis du public :

Personnels d'encadrement supérieur des établissements : élus, secrétaires généraux, agents comptables, directeurs d'UFR, d'écoles, de composantes, de bibliothèques.

Durée en heures : 18

Dates : 31 janvier, 1er et 2 février 2001

Lieu : Université Louis Pasteur à Strasbourg

Nombre de participants : 20 à 25

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N°109

SESSION DE FORMATION DE
L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

Formation à la prise de fonction d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)

Objectif :

Sensibilisation aux fonctions exercées par les agents comptables des EPSCP.

Contenu :

- Présentation de l'enseignement supérieur: organisation, fonctionnement, gestion de la recherche.
- Techniques d'entretien.

Modalités :

Conférence et études de cas.

Caractéristiques et pré-requis du public :

Ce stage s'adresse exclusivement aux personnels de l'éducation nationale inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'EPSCP.

Durée en heures : 18

Dates : 23, 24, 25 janvier 2001

Lieu : sous-direction de la formation des personnels, DPATE (Poitiers).

Nombre de participants : 20

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N°110

SESSION DE FORMATION DE
L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

Formation juridique : les responsabilités respectives des présidents et directeurs d'établissement, des secrétaires généraux et des agents comptables

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Université d'Angers – CUFOC.

Objectif :

Informar les responsables des établissements d'enseignement supérieur et les agents comptables sur les différents régimes de responsabilité (administrative, civile, pénale, disciplinaire...).

Caractéristiques et prérequis du public :

Personnels d'encadrement supérieur des établissements: élus, secrétaires généraux, agents comptables, directeur d'unités de formation et de recherche, d'écoles, de composantes, de bibliothèques.

Durée en heures : 15 heures

Dates : du 15 janvier (après-midi) au 17 janvier 2001

Lieu : Université d'Angers

Nombre de participants : 15

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N°111

SÉMINAIRE DES
RESPONSABLES
DE FORMATION

C **ompétences et formation**

Pilotes :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2.

Responsable pédagogique :

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2.

Objectif :

Favoriser les échanges et la réflexion autour de concepts-clefs en matière de formation et de gestion des ressources humaines.

Caractéristiques et prérequis du public :

Responsables de la formation continue des personnels IATOS de l'enseignement supérieur, directeurs des ressources humaines, secrétaires généraux d'université.

Durée en heures : 12 heures

Dates : du 5 au 6 juillet 2001

Lieu : Clermont-Ferrand

Nombre de participants : 180

CETTE ACTION NE DONNE PAS
LIEU À CANDIDATURES

N°112

SESSION DE FORMATION DES
PERSONNELS INGÉNIEURS
ET TECHNICIENS

Initiation à la plastination anatomique

Pilote :

Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Responsable pédagogique :

Université Henri Poincaré, Nancy I.

Objectif :

Apprentissages des principes physico-cliniques de la plastination, des méthodes de conservation et des différentes étapes.

Caractéristiques et prérequis du public :

Technicien de laboratoire d'anatomie (biologie, zoologie et collections animales).

Durée en heures : 18 heures

Dates : du 16 au 18 janvier 2001

Lieu : Nancy

Nombre de participants : 15

NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS

Les candidatures sont à transmettre au rectorat de l'académie d'exercice, à l'attention du responsable du centre académique de formation de l'administration (CAFA ou structure académique équivalente). Elles sont à établir à l'aide du formulaire joint (une fiche par candidature). Seules les actions comportant un code SAIMAFOR sont ouvertes à inscription.

La transmission des candidatures au centre académique de formation de l'administration est fixée selon le calendrier suivant:

- pour les séminaires nationaux se déroulant de janvier à mars, ainsi que pour les deux séminaires "contexte et performance scolaire", **avant le 1er décembre 2000**,
- pour les séminaires nationaux se déroulant d'avril à juin, **avant le 8 janvier 2001**,
- pour l'ensemble des formations de personnes et d'équipes ressources, ainsi que pour les rencontres interprofessionnelles de service public, **avant le 12 décembre 2000**.

Ces délais sont impératifs, les candidatures ultérieures ne pourront pas être prises en compte.

Les services rectoraux concernés recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée, et procèdent aux inscriptions sous intranet. Seuls ces services sont habilités à effectuer la saisie de ces inscriptions, grâce aux mots de passe qui leur ont été transmis.

Les listes définitives des participants aux actions de formation du PNP sont arrêtées par la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement. Elles sont consultables sous intranet par les services académiques de formation des personnels aux dates suivantes:

- pour les séminaires nationaux se déroulant de janvier à mars, ainsi que pour les deux séminaires "contexte et performance scolaire", **à partir du 15 décembre 2000**,
- pour les séminaires nationaux se déroulant d'avril à juin, **à partir du 26 janvier 2001**,
- pour l'ensemble des formations de personnes et d'équipes ressources, ainsi que pour les rencontres interprofessionnelles de service public, **à partir du 19 décembre 2000**.

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission. Toute personne dont la candidature à une action de formation du PNP a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra le rectorat concerné le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

Fiche de candidature aux actions du PNP de la DPATE

À transmettre au centre académique de formation de l'administration
(CAFA ou structure équivalente)

☐ Monsieur☐ Madame☐ Mademoiselle

Nom : Prénom :

Formateur

☐ OUI☐ NON

Adresse administrative:

.....

.....

.....

Code postal: Commune:

Téléphone: Fax: Mél:

Corps/Grade:

Discipline:

Fonction:

Candidature à l'action de formation:

Code Saimafor:

Intitulé:

.....

Dates:

Lieu:

Avis du supérieur hiérarchique:

NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES SERVICES ACADÉMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS

La présente publication étant la suite du programme national de pilotage paru au B.O. spécial n° 6 du 22 juin 2000, la numérotation des actions commence à 70.

L'inscription des candidats se fait **impérativement** sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante:

<https://tage.ac-orleans-tours.fr/pnpaca>

Ce serveur permet de:

- consulter les actions du programme national de pilotage,
- saisir les inscriptions au programme national de pilotage,
- consulter les candidatures retenues au programme national de pilotage.

Seuls les services académiques de formation des personnels de l'éducation nationale peuvent accéder à ce site, grâce au nom d'utilisateur et au mot de passe qui leur ont été communiqués en avril 2000.

Ces références ne doivent pas être diffusées.

L'inscription des candidats se fait sur liste principale limitée au nombre de places offertes à votre académie et qui est affiché sur l'écran.

La date butoir pour chaque campagne d'inscription passée, aucune saisie, modification ou annulation n'est possible. Seule la consultation des candidatures est accessible.

Plusieurs périodes d'inscription sont prévues et sont organisées par "familles".

Le tableau ci-dessous vous les indique, ainsi que les périodes de consultation des candidatures retenues:

FAMILLES	INTITULÉ	PÉRIODES D'INSCRIPTION	PÉRIODES DE CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES
H	DPATE personnes ressources janvier à juin	9-11-2000 au 15-12-2000	À partir du 19 décembre 2000
I	DPATE séminaires de janvier à mars	9-11-2000 au 9-12-2000	À partir du 15 décembre 2000
J	DPATE séminaires d'avril à juin	27-11-2000 au 19-01-2001	A partir du 26 janvier 2001
M	DPATE Contexte et performance scolaire	9-11-2000 au 9-12-2000	À partir du 15 décembre 2000

Seules les actions comportant un code SAIMAFOR sont ouvertes à inscription.

La procédure d'utilisation est la suivante:

À la connexion:

Saisir :

- le nom d'utilisateur (le login d'accès),
- le mot de passe

Valider.

L'écran d'accueil suivant apparaît:

Bienvenue dans le Programme National de Pilotage

Vous vous connectez pour:

[Consulter le Programme National de Pilotage](#)

[Saisir les inscriptions au Programme National de Pilotage](#)

[Liste des inscriptions au Programme National de Pilotage](#)

1 - Pour accéder aux écrans de saisie des candidatures:

- Cliquer sur la ligne "Saisir les inscriptions au Programme National de Pilotage".

L'écran suivant apparaît:

Accueil

Calendrier de recueil des inscriptions au PNP

Veuillez choisir la famille d'inscription

H [DPATE personnes ressources janv. à juin dates d'ouverture : 09-11-2000 au 09-12-2000](#)

I [DPATE séminaires de Janvier à Mars dates d'ouverture : 09-11-2000 au 09-12-2000](#)

J [DPATE séminaires d'Avril à Juin dates d'ouverture : 27-11-2000 au 19-01-2001](#)

M [DPATE Contexte et performance scolaire dates d'ouverture : 09-11-2000 au 09-12-2000](#)

D'autres familles d'inscriptions apparaîtront. Elles concernent les actions de formation du programme national de pilotage de la direction de l'enseignement scolaire.

- Choisir la famille d'inscription en cliquant sur la ligne correspondant.
(Ici, par exemple: [DPATE Contexte et performance scolaire](#))

L'écran suivant apparaît:

Accueil Calendrier

Liste des actions de formation

pour la famille: DPATE Contexte et performance scolaire

Veuillez cliquer sur l'action désirée

[00NVCD01D Contexte et performance scolaire](#)

[00NVCD02D Contexte et performance scolaire](#)

- Cliquer sur l'action de formation concernée (ici, par exemple, l'action codée: 00NVCD01D)
L'écran suivant apparaît:

Accueil

Calendrier

Liste des actions

Liste des candidats

(00NVCD01D) Contexte et performance scolaire

Il reste:

X candidature(s) possible(s) , pour un nombre maximum de Y candidatures

Si vous désirez inscrire des candidats à cette action, cliquez = Inscription

La liste des inscrits est vide.

- Inscription des candidats: cliquer sur le mot "inscription" puis procéder à la saisie en renseignant tous les champs, à savoir:

- l'identité du candidat,
- son établissement d'exercice,
- ses grade, discipline et fonction.

Lorsque vous avez procédé à l'inscription d'un candidat, vous conservez la possibilité de la modifier ou de la supprimer en cliquant sur "modification/suppression" durant toute la période d'inscription.

2 - Pour connaître les candidatures retenues

Cette consultation vous permettra d'établir les ordres de mission pour les stagiaires de votre académie.

- Sur l'écran d'accueil, cliquez sur "Liste des inscriptions au Programme National de Pilotage".

L'écran suivant apparaît:

Accueil

Calendrier d'affichage des listes de candidats au PNP.

Veuillez choisir la famille d'inscription pour laquelle vous voulez afficher la liste

H DPATE personnes ressources janv. à juin dates d'ouverture : 19-12-2000

I DPATE séminaires de Janvier à Mars dates d'ouverture : 15-12-2000

J DPATE séminaires d'Avril à Juin dates d'ouverture : 26-01-2001

M DPATE Contexte et performance scolaire dates d'ouverture : 15-12-2000

D'autres familles d'inscriptions apparaîtront. Elles concernent les actions de formation du programme national de pilotage de la direction de l'enseignement scolaire.

En cliquant sur l'une des familles d'inscription, vous aurez accès à la liste des candidats de l'ensemble des actions de cette famille d'inscription et vous saurez si le candidat est en attente, retenu ou non.